



## **Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories B2.1, B2.3, B2.4, B3.10 et B3.11**

**N° de la demande :** 2009-0317  
**Catégorie :** Catégorie B, sous-catégories B2.1, B2.3, B2.4 (Nouvelles caractéristiques chimiques d'une PC – Garantie, nature et proportion des produits de formulation) et B3.10 et B3.11 (Modifications à l'étiquette du produit – Nouveaux mélanges en cuve et nouveaux organismes nuisibles)  
**Produit :** Fongicide concentré pour le traitement des semences Trilex AL  
**N° d'homologation :** 29679  
**Matières actives (m.a.) :** Métalaxyl (MTA) et trifloxystrobine (TFY)  
**N° de document de l'ARLA :** 1900413

### **But de la demande**

La présente demande vise l'homologation du fongicide concentré pour le traitement des semences Trilex AL (Trilex AL Concentrate Seed Treatment Fungicide). Cette nouvelle préparation commerciale (PC), qui contient les matières actives trifloxystrobine et métalaxyl, est destinée à lutter contre de multiples maladies transmises par le sol et les semences sur les haricots, les pois chiches, les pois, les lentilles, le soja et le maïs. La demande vise également l'ajout sur l'étiquette du fongicide concentré pour le traitement des semences Trilex AL des options de mélange en cuve avec Stress Shield pour céréales et soja (Stress Shield for Cereals and Soybeans, pour utilisation sur le soja), le fongicide pour le traitement des semences Vortex FL (Vortex FL Seed Treatment Fungicide) et/ou l'insecticide pour le traitement des semences Poncho 600 FS (Poncho 600 FS Seed Treatment Insecticide).

### **Évaluation des propriétés chimiques**

Le fongicide concentré pour le traitement des semences Trilex AL se présente sous la forme d'une suspension contenant de la trifloxystrobine et du métalaxyl à des concentrations nominales respectives de 7,12 % et 5,68 % nominal. Cette PC a une masse volumique de 1,08 g/mL et un pH de 6,66. Les exigences en matière de données sur la chimie du fongicide concentré pour le traitement des semences Trilex AL sont remplies.

### **Évaluation sanitaire**

Des essais chez le rats ont révélé que le fongicide concentré pour le traitement des semences Trilex AL est d'une faible toxicité par voies orale et cutanée et par inhalation. Chez le lapin, le produit cause une légère irritation oculaire, mais aucune irritation cutanée. Le fongicide concentré pour le traitement des semences Trilex AL n'est pas un sensibilisant cutané.

L'utilisation de la nouvelle PC Trilex AL ne devrait entraîner aucune augmentation du risque d'exposition professionnel ou associé à l'entrée sur des lieux traités par rapport aux utilisations déjà homologuées de la trifloxystrobine ou du métalaxyl. Le produit ne devrait poser aucun risque inacceptable pour les travailleurs qui respectent le mode d'emploi et portent l'équipement de protection individuel recommandé sur l'étiquette.

Aucune nouvelle donnée sur les résidus n'est requise en appui à l'homologation de la nouvelle PC Trilex AL. Les matières actives contenues dans ce produit, la trifloxystrobine et le métalaxyl, sont actuellement homologuées au Canada pour utilisation sur toutes les cultures énumérées sur l'étiquette du fongicide concentré pour le traitement des semences Trilex AL. L'utilisation de ce produit sur ces cultures, à des doses égales ou inférieures à celles déjà homologuées, n'entraînera aucun dépassement de la limite maximale de résidus (LMR) fixée ou proposée. Il ne devrait donc en résulter aucune augmentation de l'exposition par voie alimentaire.

### **Évaluation environnementale**

Le produit n'a fait l'objet d'aucune évaluation environnementale, étant donné qu'aucune donnée supplémentaire sur les risques pour l'environnement n'a été exigée pour appuyer l'homologation du fongicide concentré pour le traitement des semences Trilex AL. La dose d'application de ce produit est équivalente ou inférieure à celle actuellement homologuée pour les matières actives, et celles-ci sont déjà homologuées pour le traitement des semences de toutes les cultures énumérées sur l'étiquette de Trilex AL.

### **Évaluation de la valeur**

Dix-huit essais sur l'efficacité, y compris des essais complémentaires, ont été soumis pour appuyer l'allégation. D'après les données examinées, le fongicide concentré pour le traitement des semences Trilex AL appliqué sur les cultures de légumineuses à grains semées dans des sols infectés par des maladies transmissibles par le sol offre un niveau de protection équivalent au produit actuellement homologué. Les données et les justifications soumises indiquent que le fongicide concentré pour le traitement des semences Trilex AL permet de supprimer la pourriture des semences et la fonte des semis en prélevée attribuables aux espèces de *Fusarium* sur le maïs et de réprimer l'ascochytose transmise par les semences et causée par les espèces d'*Ascochyta* sur les pois chiches, les pois et les lentilles. Le fongicide concentré pour le traitement des semences Trilex AL appliqué sous forme de mélange en cuve avec l'insecticide Stress Shield sur le soja ou en association avec le fongicide Vortex FL et/ou l'insecticide Poncho 600 a également donné lieu à une quantité supérieure de racines saines ou à une quantité moindre de racines pourries comparativement au fongicide concentré pour le traitement des semences Trilex AL appliqué seul. Tous les essais ont été réalisés en utilisant la dose d'application proposée de 65 mL/kg de semences. Aucune phytotoxicité n'a été observée lors des essais. Les allégations proposées pour l'étiquette sont pleinement justifiées.

### **Conclusion**

Au terme de l'examen des données mises à sa disposition, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) peut appuyer l'homologation complète de la préparation commerciale, soit le fongicide concentré pour le traitement des semences Trilex AL.

## Références

### Liste d'études et de renseignements présentés par le titulaire

- 1712659 2007, Product Chemistry Data Trilex AL Concentrate FS, DACO: 3.2.1,3.2.2,3.2.3,3.3.1,3.4.1,3.4.2,3.5.1,3.5.10,3.5.11,3.5.12,3.5.13,3.5.14,3.5.15,3.5.2, 3.5.3, 3.5.4,3.5.5,3.5.6,3.5.7,3.5.8,3.5.9 CBI
- 1712661 2008, The corrosion characteristics and storage stability of Trilex Concentrate FS end-use product, DACO: 3.5.10,3.5.14 CBI
- 1712662 2008, Trilex AL Concentrate Seed Treatment Fungicide, DACO: 3.1.1,3.1.2,3.1.3,3.1.4,3.2.1,3.2.2,3.2.3,3.3.1,3.4.1,3.4.2,3.5 CBI
- 1712672 2008, Trilex AL Concentrate Seed Treatment Fungicide: A new formulation for control of seed and seedling diseases on large-seeded legumes, soybean and corn - Formulation bridging and demonstration of equivalence with Trilex AL Seed Treatment Fungicide, DACO: 10.1, 10.2, 10.2.3.1, 10.2.3.3(D), 10.3, 10.3.1, 10.3.2(B)
- 1712667 2008, Stress Shield (Imadacloprid) - Data to support a tank-mixture with Trilex AL Seed Treatment Fungicide in soybean, DACO: 10.1, 10.2.3.1, 10.2.3.3(D), 10.3.1, 10.3.2(B)
- 1712650 2007, Acute Dermal Toxicity Study in Rats - Limit Test, DACO: 4.6.2
- 1712653 2007, Acute Inhalation Toxicity Study in Rats - Limit Test, DACO: 4.6.3
- 1712654 2007, Acute Oral Toxicity Up and Down Procedure in Rats, DACO: 4.6.1
- 1712655 2007, Dermal Sensitization Study in Guinea Pigs (Buehler Method), DACO: 4.6.6
- 1712656 2007, Primary Eye Irritation Study in Rabbits, DACO: 4.6.4
- 1712657 2007, Primary Skin Irritation Study in Rabbits, DACO: 4.6.5

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2010

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.